



Regroupement
des conseils régionaux
de l'environnement



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le RNCREQ et la Sépaq s'unissent pour promouvoir l'Année internationale de la biodiversité!

Montréal, le 21 mai 2010 - Pour souligner la Journée internationale de la biodiversité du 22 mai, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) annoncent leur partenariat. « La biodiversité est essentielle à notre bien-être et à notre développement. Il faut qu'on en parle, qu'on la vive, qu'on la protège, » affirme Jacques Ruelland, président du RNCREQ.

« Les parcs nationaux sont des espaces privilégiés où la nature évolue sans autres interventions que celles essentielles à sa conservation et à sa mise en valeur. C'est pourquoi ils constituent un apport concret de la société québécoise à la sauvegarde de la biodiversité, » précise Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Actuellement, au Québec, 76 espèces ou populations animales sont considérées en difficulté, ce qui représente plus de 10 % de la faune vertébrée. Tout un chacun a les moyens de participer à la préservation et à la protection de la biodiversité.

L'assemblée générale des Nations Unies a décrété 2010, Année internationale de la biodiversité. Le RNCREQ et la Sépaq souhaitent en ce sens inviter les Québécoises et les Québécois à prévoir une visite d'un parc national et à participer aux activités de découverte qui y sont proposées. Ils auront ainsi l'occasion de renouer des liens privilégiés avec la nature, desquels ils pourront s'inspirer pour participer eux aussi aux initiatives visant à conserver et à mettre en valeur la biodiversité québécoise.

L'événement sera d'ailleurs souligné de façon toute particulière par plusieurs parcs nationaux qui proposent, entre autres, des journées portes ouvertes : parc national de la Jacques-Cartier (5 juin), parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé (6 juin), parc national du Mont-Tremblant (12 juin), parc national de Miguasha (13 juin), parc national d'Aiguebelle (3 septembre). Du côté du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, c'est tout un week-end qui sera consacré à la biodiversité cet automne (11-12 septembre). Enfin, une série d'activités de découverte ont été spécialement conçues sous la thématique de la biodiversité. Les personnes intéressées sont invitées à visiter le www.parcsquebec.com pour plus de détails.

L'Aquarium du Québec, aussi géré par la Sépaq, en profitera pour inaugurer un kiosque permanent sur l'ours blanc, dont le statut est jugé préoccupant à cause des changements climatiques qui menacent son habitat (dès le 22 mai).

« À titre d'acteur de premier plan dans la sauvegarde du patrimoine naturel québécois, la Sépaq tient, par ces initiatives, à éveiller les visiteurs à l'importance de la biodiversité pour le bien-être présent et futur de l'humanité, » ajoute Alain Cloutier, président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec.

Enfin, les conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont à cœur la protection de la biodiversité dans leur région et agissent quant à eux localement pour défendre les écosystèmes sensibles et les espèces dont la population s'est vue affectée par les activités humaines. Ils entendent profiter de l'Année internationale de la biodiversité pour favoriser l'engagement des décideurs et des citoyens dans cette voie.

– 30 –

SÉPAQ

La Sépaq gère plus de 80 000 km² de territoires naturels, répartis dans 16 régions administratives et 18 régions touristiques du Québec. Sa mission est d'assurer l'accessibilité, la mise en valeur et la protection de ces équipements publics au bénéfice de sa clientèle, des régions du Québec et des générations futures.

RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Sources :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
RNCREQ
514 861-7022, poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org

Marika Perron, chargée de projet communication
Sépaq
418 380-5875, poste 2360
perron.marika@sepaq.com